

volu, décident le chirurgien à l'opération de la *blépharoplastie*. Exposons très-succinctement les procédés opératoires appliqués par les chirurgiens modernes à la restauration des paupières.

— *Méthode française, procédé Ledran*. Ayant à diminuer l'écartement des deux paupières vers le grand angle de l'œil, Ledran père, après avoir excisé et avivé les bords palpébraux, les réunit par suture, et rétablit l'ouverture des paupières dans leur dimension normale.

— *Méthode par déplacement du lambeau, procédé Dieffenbach*. Pour remédier à une perte de substance de la paupière inférieure, Dieffenbach procéda de la manière suivante. Il excisa et enleva au niveau de la perte de substance une portion de la peau en forme de V, la pointe tournée en bas; ensuite, par deux incisions, il entailla sur la peau de la pommette un lambeau de même forme, mais un peu plus large, et qu'il laissa adhérer à sa pointe. Il suffit alors de déplacer le lambeau, qui vint s'appliquer sur la plaie triangulaire et restaurer la perte de substance. Il est vrai que, par ce procédé, on occasionne une autre perte de substance à l'endroit où a été emprunté le lambeau; mais sur l'os de la pommette cette solution de continuité est beaucoup moins préjudiciable, et, d'ailleurs, le tissu cicatriciel ne tarde pas à venir combler la plaie.

— *Méthode par glissement, procédé Jones*. Ce procédé est applicable à l'une ou à l'autre paupière, et a pour résultat de rendre à ces voiles mobiles leur étendue et leur souplesse. Le chirurgien entaille encore un lambeau sur la joue ou sur le front; il est en forme de V, dont la base, tournée vers la paupière affectée, reste adhérente, tandis que la pointe et les deux branches sont excisées et que le lambeau est disséqué et soulevé. Le lambeau ainsi séparé se rétracte, et par des points de suture on rapproche la partie inférieure des branches du V, tandis que leur partie supérieure, laissant une ouverture triangulaire plus évanescente, se soude avec les bords du lambeau.

— *Méthode indienne*. Cette méthode, qui se rapporte au septième genre des autoplasties de Roux, consiste à emprunter au voisinage de la paupière malade un ou plusieurs lambeaux cutanés, et à les employer à réparer la perte de substance. A cette méthode se rattachent un grand nombre de procédés. Dans le procédé de Graefe attribué à Fricke, l'emprunt se fait par un seul lambeau sur la peau de la région temporo-frontale et s'applique à la restauration de la paupière supérieure. Les bords de la solution de continuité ayant été avivés avec soin, on dessine sur la région qu'on a choisie vers l'angle externe de l'œil le lambeau à enlever; on excise avec précaution cette languette cutanée, en ayant soin de lui conserver une dimension plus grande que la plaie à recouvrir. Le lambeau détaché conserve une base adhérente, plus ou moins large, du côté de la paupière affectée; c'est sur cette base qu'il subit une torsion et vient s'appliquer sur la solution de continuité, où on le fixe par des points de suture. Ce procédé, modifié de mille manières, a donné naissance à tous ceux qui sont usités de nos jours. On comprend qu'il est applicable à la paupière inférieure et que le lambeau peut être emprunté à la peau de la joue, de la région malaire, etc.; on peut également tailler deux lambeaux, un externe et un interne. Quels que soient la méthode et le procédé que le chirurgien ait employés (ce qui variera suivant la nature et le siège de la difformité), l'adaptation des bords affrontés doit être surveillée avec soin; les lambeaux sont sujets à la mortification, et cet accident compromet nécessairement les résultats de l'opération. On traite comme une plaie simple la plaie qui résulte de la *blépharoplastie*, et l'on tente d'obtenir, sur la paupière restaurée, une réunion par première intention.

— **BLÉPHAROPLEGIE** s. f. (blé-fa-ro-plé-ji — du gr. *blépharon*, paupière; *plégd*, coup). Pathol. Paralysie des paupières.

— **BLÉPHAROPTOSE** s. f. (blé-fa-ro-ptô-zé — du gr. *blépharon*, paupière; *ptôsis*, chute). Pathol. et art. vétér. Relâchement, abaissement de la paupière supérieure, qui recouvre la paupière inférieure en partie et quelquefois totalement.

— *Encycl. Chir.* Au muscle releveur de la paupière supérieure est dévolu le rôle physiologique que son nom indique : il relève la paupière. Sous l'influence de causes très-multiples, ce muscle cesse de relever le voile palpébral : c'est la *blépharoptose*. Il n'y a pas là, comme on le dit ordinairement, chute de la paupière, il y a impossibilité de la relever. Cette impossibilité peut dépendre soit d'un défaut d'innervation du muscle, soit d'une augmentation du poids de la paupière. Dans le premier cas, la puissance est diminuée; c'est la paralysie de la paupière ou *blépharoplogie*; dans le second cas, c'est la résistance qui est augmentée.

La *blépharoptose* du premier cas, ou *blépharoplogie*, reconnaît des causes très-nombreuses : 1^o l'absence acquise ou congénitale des fibres musculaires; 2^o les plaies profondes, les gangrènes et toutes les pertes de substance; 3^o plusieurs maladies cérébrales : l'hystérie, l'hypocondrie, les épanchements apoplectiques, les tumeurs cérébrales voisines de l'origine du nerf de la troisième paire, ou placées sur son trajet; 4^o la présence de vers

intestinaux; 5^o enfin, une affection rhumatismale de la paupière elle-même.

Lorsque la *blépharoptose* dépend d'une cause traumatique dont l'action a cessé de se faire sentir, d'une cause interne qui a été éloignée ou d'une affection en quelque sorte idiopathique de la paupière, elle réclame un traitement spécial. Les frictions excitantes avec le baume de Fioravanti ou l'ammoniaque, les douches de vapeurs aromatiques, les eaux minérales sulfureuses en lotions externes, les vésicatoires promenés autour de l'orbite et suivis de l'application de la poudre de strychnine, enfin la noix vomique et la strychnine à l'intérieur, sont les médicaments les plus employés à la guérison de la *blépharoptose*. On a opéré la résection des téguments trop lâches dans quelques cas de *blépharoptose* atonique; enfin, M. Hunt a réussi à guérir quelques cas de *blépharoplogie* par une opération qui consiste à disséquer la peau de la paupière supérieure d'une commissure à l'autre, et à ramener ce lambeau sous les fibres du muscle occipito-frontal disposé pour le recevoir. Dans ce cas, c'est le muscle occipito-frontal qui relève lui-même la paupière et découvre l'œil. Lorsque la *blépharoptose* est symptomatique et dépend d'une affection cérébrale interne ou de la présence de vers intestinaux, nous n'avons pas besoin de dire que le traitement s'adressera à ces affections; il ne nous reste à parler que de la *blépharoptose* par augmentation du poids de la paupière. Un œdème, tout autre engorgement passif des tissus palpébraux, ou une hypertrophie de la paupière, sont les causes ordinaires de cette *blépharoptose*; le poids du voile palpébral est augmenté et surmonte la puissance du muscle releveur. La première indication sera d'éloigner la cause qui amène dans les tissus de la paupière la stagnation des liquides; les topiques astringents, tels que l'eau blanche, la décoction de roses de Provins, la pommade au ratanhia, seront ensuite employés avec avantage. L'excision d'une portion de la paupière deviendra quelquefois nécessaire; dans tous les cas, et quelque forme qu'affecte la *blépharoptose*, c'est une affection rebelle et qui fatigue souvent la patience du malade et du médecin.

— **BLÉPHAROSPERME** s. m. (blé-fa-ro-spér-me — du gr. *blépharis*, cil; *sperma*, semence). Bot. Genre de plantes de la famille des composées, tribu des astérées, comprenant deux espèces, qui croissent aux Indes orientales, et dont les fruits sont bordés de longs cils.

— **BLÉPHAROTIS** s. f. (blé-fa-ro-tiss). Pathol. Syn. de *BLÉPHARITE*.

— **BLÉPHAROXISTE** s. m. (blé-fa-ro-ksi-sité — du gr. *blépharon*, paupière; *xiston*, grattoir). Anc. chir. Instrument dont on se servait pour débarrasser la surface interne des paupières des mucosités ou callosités développées par une ophthalmie.

— **BLÉPHILIE** s. f. (blé-fi-li). Bot. Genre de labiacées voisines des monardes, dont deux espèces sont cultivées dans les jardins.

— **BLEPSIAS** s. m. (blép-si-ass). Ichthyol. Genre de scorpenes des mers du Kamtschatka.

— **BLÈQUE** adj. (blè-ke — du gr. *blax*, mou). Attaqué de bléttissure. « Vieux mot.

— **BLÈRA**, ville de l'Italie ancienne, dans l'Apulie, à l'E. de Venusia. « Ville de l'ancienne Etrurie, près de Tarquinies.

— **BLÈRE**, ville de France (Indre-et-Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kil. S.-E. de Tours, sur le Cher; pop. aggl. 1,923 hab. — pop. tot. 3,477 hab. Bons vins rouges, dits *vins du Cher*. Eglise de la fin du XII^e siècle, avec chœur de la fin du XI^e. Aux environs, restes d'un aqueduc romain.

— **BLÈRIE** s. f. (blé-ri). Eaux et for. Syn. de *BLAIRIE*.

— Ornith. Nom vulgaire de la poule d'eau. — **BLÉRY** (Eugène), dessinateur et graveur français, né à Fontainebleau en 1808. Après avoir reproduit à la plume et au crayon des *Vues* et des *Sites* du Dauphiné, de la Suisse, de l'Auvergne, il a gravé des *Forêts* et des *Paysages* d'après Ruysdaël, Hobbema, etc.; les *Environs de Fontainebleau*, des plantes et des groupes divers. Il a obtenu trois médailles, dont une première en 1842, et il a été décoré en 1846.

— **BLES** (Henri) ou **BLESSIUS**, peintre français, né à Bovines, près de Dinant, vers 1480, mort vers 1525 selon les uns, selon d'autres en 1550, à l'âge de soixante-dix ans. S'emparant d'un calembour d'atelier, les biographes flamands écrivent *Henri met de Bles* (Henri à la houppe), soit à cause d'une toque italienne qu'il portait habituellement, ou bien, s'il faut en croire van Mander, à cause d'une touffe de cheveux blanchis prématurément, qu'il avait au sommet du front. Les Allemands et les Anglais en font un Flamand et le nomment *van Bles*; les Italiens l'appellent *Civetta* ou le *Maitre à la Chouette*, parce qu'il choisit cet oiseau sinistre pour monogramme; enfin, les biographes français lui appliquent tour à tour ces diverses dénominations. Né aux bords de la Meuse, aux portes de Dinant, dans l'ancienne principauté de Liège, terre française que les événements politiques ont détachée du vieux tronc celtique, notre peintre porte en réalité un vieux nom de la langue d'oïl, et encore répandu dans le nord de la France; Bles, en patois wallon, signifie affaïssement, défaillance, d'où le mot français actuel *Blêtte*.

L'altération presque générale du nom de ce peintre est d'autant plus étrange, qu'on le trouve bien écrit dans plusieurs ouvrages de son temps. Un vieux chroniqueur liégeois, Cronendal de Namur, et l'historien Guichardin le nomment *Bles* tout court; lui-même a signé *Henricus Blessius* l'Adoration des mages, tableau conservé à la Pinacothèque de Munich. Ce point établi, traçons plus rapidement les faits généraux de la vie et de l'œuvre du maître. Bles joue un rôle important dans les origines de l'art; car il fut, avec son compère et voisin Joachim Patenier, l'initiateur des écoles du Nord dans la peinture de paysage, honneur souvent attribué à Breughel le Vieux. Certes, le paysage existait avant lui; mais, d'accessoire qu'il était, notre artiste en fit un sujet principal, et y subordonna ses personnages. C'est dans ce genre qu'il a multiplié les productions originales de son génie essentiellement naturaliste, bien plus que dans ses sujets religieux, reflets affaiblis de Gossart, de Memling et d'autres maîtres flamands alors en vogue. Ses agrestes perspectives sont celles de son pays natal; ses horizons représentent presque toujours la vallée de la Meuse, pays accidenté, riche de végétation, alternativement boisé et rocheux. Son moderne historiographe et compatriote, M. Alfred Bequet, énumérant les sites où il disposait ses personnages, nous les montre placés aux alentours de sa ville natale et dans les prés où, enfant, il s'ébattait. Forêts, montagnes ou gazon sont traités avec un soin et un fini qui n'altèrent que peu la largeur de l'exécution. Henri Bles travailla longtemps à Venise, où Lanzi a vu de lui et cité avec éloge « des tableaux peuplés de petites figures fantastiques, de celles qu'on appelle chimères et fantômes, et dans lesquelles, ajoute-t-il, il montra beaucoup de talent. » Bles développa donc, s'il n'en fut le créateur, le genre caractéristique de Jérôme Bosch, son contemporain, genre dans lequel s'illustrèrent plus tard Breughel le Vieux, Teniers et Jacques Callot. Parmi ses *Diableries*, finement et fortement touchées, M. Alfred Bequet cite et décrit : *l'Enfer de Dante*, au palais ducal de Venise (salle des Inquisiteurs d'Etat), grande composition représentant les damnés torturés par les vices qui les ont perdus; la *Tentation de saint Antoine*, au nouveau musée Correr, et un autre panneau plus petit à l'Académie des beaux-arts, conçu dans un sentiment moins fantastique et représentant la *Tour de Babel*. Les anciens biographes mentionnent en outre, dans l'église Saint-Nazaire, à Brescia, une *Nativité de Jésus-Christ*, tableau qui n'existe plus ou dont on a perdu la trace. Rentré dans son pays, Bles dut se livrer avec ardeur au travail; car son œuvre, dispersé aujourd'hui dans tous les grands musées d'Europe, est considérable. La mémorable exposition de Manchester comptait trois panneaux importants prêtés par le prince Albert : un *Calvaire*, une *Descente de croix* et un *Triptyque*. La Pinacothèque de Munich a deux panneaux : l'un, l'Adoration des mages, signé *Henricus Blessius*; l'autre, la *Salutation angélique*, dont le musée du Louvre possède une répétition portée parmi les inconnus, après avoir été attribuée dans les anciens catalogues à Lucas de Leyde. Dans ce panneau, qui a le n^o 596 (école flamande), se reflète l'imitation visible de Memling. Dans ses paysages apparait, nous l'avons dit, une individualité marquée; nous citerons : *Un colporteur dépourvu par des singes*, cité par van Mander et recueilli par le musée de Dresde; cinq *Paysages historiques* à l'Académie des beaux-arts de Venise, un autre à la galerie des Uffizi à Florence. Anvers, Berlin, Bruxelles, Copenhague, Liège, Madrid, Namur, Nuremberg et Vienne montrent également des œuvres plus ou moins importantes de ce maître. On ignore où il se fixa après son long séjour en Italie. Lomazzo le fait mourir à Ferrare; mais Mariette, dans son *Abeceario*, relève cette erreur flagrante. Alber Dürer, dans son *Voyage aux Pays-Bas* (1520-1521), rapporte qu'il logea à Malines à l'auberge de la *Tête-d'or*, « chez maître Henri le peintre. » On a conclu que le peintre aubergiste était Bles, hypothèse, selon nous, bien hasardée. Suivant l'opinion générale et la plus probable, il se fixa à Liège, capitale de la principauté de ce nom, et, à cette époque, foyer d'un actif mouvement d'art et de civilisation. C'est dans cette ville qu'il mourut.

— **BLES** (David), peintre hollandais contemporain, né à La Haye, élève de C. Kruseman. Il a obtenu une médaille de 3^e classe, à la suite de l'exposition universelle de 1855, à laquelle il avait envoyé, outre son propre portrait, trois tableaux de genre : le *Jeune ménage*, le *Directeur de femmes* et les *Trois mères*. Les deux premiers de ces ouvrages, pour lesquels l'artiste s'était inspiré de Boileau, témoignaient d'une grande finesse d'observation. M. Bles a exposé depuis, à Paris : en 1855, la *Jolie bouquetière*, la *Diane en peinture* et la *Diane vivante*; en 1863, le *Roman défendu*; en 1864, la *Correspondance clandestine*. Il a pris part aussi à presque toutes les expositions qui ont eu lieu, dans les quinze dernières années, à Amsterdam, à Bruxelles, à Anvers. Sept peintures de lui figuraient à Londres en 1862 : une *Salle à manger allemande* en 1795, un *Lovelace précoce*, le *Poisson d'avril*, l'Amateur de musique, le *Roman défendu*, etc. Les tableaux de M. Bles sont gé-

néralement composés avec esprit et exécutés d'une façon habile; mais il arrive aussi parfois qu'à force d'ingéniosité, l'artiste tombe dans le maniérisme et la mièvrerie. Il n'en mérite pas moins d'être compté au nombre des meilleurs peintres de l'école hollandaise contemporaine.

— **BLESCHERIE** s. f. (blé-che-ri). Fourberie, tromperie. « Vieux mot.

— **BLÈSE** adj. (blé-ze — lat. *blæsus*, même sens). Pathol. Affecté de blésité : *Être blèse*.

— **BLÈSEMENT** s. m. (blé-ze-man — rad. *blèser*). Action de blêser, résultat de la blésité.

— **BLESSENSIS PAGUS**, nom latin du pays de Blois.

— **BLÈSER** v. n. ou intr. (blé-zé — lat. *blæsus*, bègue, change é en é quand la syllabe qui suit est muette : *Je blèse, qu'il blèse*; excepté au fut. de l'ind. et au prés. du condit. : *Je bléserei, il bléserei*). Parler en blésant; être affecté de blésité.

— **BLÉSINARDER** v. n. (blé-zi-nar-dé — rad. *Blésinard*, personnage du vaudeville de *Vénus à la fraise*). Argot de théâtre. Flâner, muser.

— **BLESINUM**, ville de l'ancienne Corse, située à l'extrémité de la presqu'île septentrionale de l'île; c'est aujourd'hui le village de *Vescovato*.

— **BLÉSITÉ** s. f. (blé-zi-té — rad. *blèser*). Pathol. Vice de prononciation qui consiste à substituer une consonne faible ou douce, à une consonne forte, et réciproquement, comme lorsqu'on prononce *sançon* ou *zançon*, *jeval*, *seval* ou *zeval*, pour *chanson*, *cheval* : La *BLÉSITÉ*, ridicule chez les gens avancés en âge, est pleine de grâce chez les enfants, et quelquefois chez les jeunes femmes. (Encycl.)

— *Encycl.* La blésité s'observe le plus souvent chez les femmes, qui croient donner ainsi plus de grâce à leur langage. Sous Louis XV, il était de bon ton de blêser, de même que sous le Directoire il a été à la mode de grasseyer. Quand la blésité est occasionnée par un vice de l'articulation des syllabes, on l'appelle *zézayement*. « Dans ce cas, dit le docteur Violette, il arrive souvent que l'air s'échappe de chaque côté de la langue; il faut faire en sorte que ce fluide glisse avec lenteur et sans effort sur le milieu de cet organe; on arrivera à ce résultat en articulant isolément les consonnes syllabiques, s, par exemple, sans les joindre aux voyelles qui les accompagnent pour former les syllabes. » Quand la blésité provient de la substitution d'une lettre rude à une lettre douce, on doit porter la langue dans l'arrière-bouche vers le voile du palais, et alors, en faisant une forte expiration, cet organe vibrera de manière à accentuer convenablement la syllabe.

— **BLESLE**, bourg de France (Haute-Loire), ch.-l. de canton, arrond. et à 21 kil. O. de Brioude; pop. aggl. 1,071 hab. — pop. tot. 1,715 hab. Commerce de bestiaux et de laine.

— **BLÉSOIS**. V. BLAISIS.

— **BLESSANT** (blé-san) part. prés. du v. Blessir : *En BLESSANT un loup, on ne fait que l'irriter; il faut le tuer pour l'empêcher de nuire*.

Malheur à qui, du ciel blessant les privilèges, Foule aux pieds ses décrets, arbitres des humains! VOLTAIRE.

— **BLESSANT, ANTE** adj. (blé-san, an-te — rad. *blessir*). Qui blesse, qui mortifie, qui offense : *Discours BLESSANT. Expression BLESSANTE. Rien de plus BLESSANT que votre procédé. L'enthousiasme des salons est une protection qui finit par être BLESSANTE*. (Vacquerie.) « Se dit en parlant des personnes dont les actions ou les paroles ont ce caractère : *Un homme BLESSANT. Une femme BLESSANTE dans son langage, dans ses manières*.

Ah! c'est à qui de vous sera le plus blessant, Et vous vous unissez tous deux contre un absent! PONSARD.

— **Antonymes**. Conciliant, charmant.

— **BLESSÉ, ÉE**, (blé-sé) part. pass. du v. Blessir. Qui a reçu une blessure : *Les soldats BLESSÉS reçoivent les soins les plus pressés. Au siège d'Argos, Pyrrhus fut mortellement BLESSÉ par une tuile qu'une vieille femme lui lança d'un toit. Quand le chat sauvage est BLESSÉ, il devient un agresseur redoutable*. (L. Ardant.)

... Quel est ce guerrier qui se traîne à pas lents? Il est blessé; vers nous il tend ses bras sanglants. C. DELAVIGNE.

— Par anal. Endommagé, atteint d'une lésion, en parlant des plantes : *Un végétal BLESSÉ dans une de ses parties prospère dans toutes les autres*. (B. de St-P.)

— Par ext. Désagréablement affecté : *Certaines fleurs ont des parfums si pénétrants que l'odorat en est BLESSÉ. On est BLESSÉ par toutes ces odeurs d'officine*. (Balz.)

— Fig. Qui a reçu une atteinte fâcheuse : *Avouer une faute, ce n'est pas là se diffamer; c'est s'honorer, au contraire, et réparer sa réputation BLESSÉE*. (Boss.) *Chez les civilisés, l'homme qui se marierait dans toute la fleur de son innocence serait BLESSÉ à mort par le ridicule*. (E. Sue.)

— Atteint de quelque passion, touché de quelque pénible sentiment : *Le cœur tendre*